

CONVENTION de FORMATION AYURVEDA

04 JUILLET 2018

ENTRE :**ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----

PRENOM -----

N° tél. -----

Adresse-----

Mail -----

POUR :

La formation en Ayurvédà par modules

LIEU :**A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL et d'AYURVEDA SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : (sous réserve de modifications)

Cycle 2018-19	Thèmes des journées théorico-pratiques
01 octobre 2018	BILAN CONSTITUTIONNEL 1
12 novembre 2018	BILAN CONSTITUTIONNEL 2
10 décembre 2018	DIET – HYGIENE DE VIE 1
14 janvier 2019	DIET – HYGIENE DE VIE 2
11 février 2019	THERAPIES 1
11 mars 2019	THERAPIES 2
16-17 avril 2019	MASSAGES 1- 2
18-19 avril 2019	CUISINE 1 – 2
16 février 2019	NETTOYAGE INTESTINAL 1
20 avril 2019	NETTOYAGE INTESTINAL 2
17 fév. au 03 mars 2019	Cure Ayurvédique dans le Kérala

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*sous réserve de modulation à voir avec le formateur*)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurveda
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2018-2019 est de :

1140 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1140 €
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 95 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 6 chèques de 190 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 3 chèques de 380 € à établir maintenant

- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de€ à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

Les chèques seront encaissés le **05 du mois à partir du mois d'AOUT 2018.**

(NE PAS DATER LES CHEQUES – MERCI)

Pas d'entrée en formation si le contrat n'est pas signé.

Cure en inde : 1800 €

Ce prix comprend l'avion A/R (assurance incluse), le visa, la cure de panchakarma complète avec suivi du Dr Vijith, l'hébergement en pension complète incluant la restauration végétarienne Ayurvédique, les déplacements en interne (taxi), pratiques guidées et les frais d'organisation.

- **En une fois** : 1800 €

Si paiement échelonné :

Les chèques seront libellés et transmis au jour de l'inscription et retirés aux dates suivantes :

- **En 2 fois** : 900 € le 15 Août et le 15 septembre 2018

- **En 6 fois** : 300 € le 15 de chaque mois (août 2018 à janvier 2019)

*La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. **Pas de remboursement pour absence non justifiée.***

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,